

PV 1^{er} Conseil d'école – 14 novembre 2022 – Groupe scolaire Cousteau

Présents : M. Chauvin, élu aux affaires scolaires - Mme Rouault, responsable périscolaire - Mmes Guillemain et Chauvel, Atsem – Mmes Jean-Baptiste Lechartier, Le Guidéc, Perrion-Blayo, Houlegatte, Le Martret, Paboeuf, Menou et Mrs Curé, Goujon, Paboeuf, Levoyer, parents élus – Mme Bertin AESH – Mmes Fontaine, Le Mentec, Bulois, Moreau, Schoenmaeker, Larcher, Rohel, Wester, Dumont, David, Robichon, Enseignantes - Laurence Lejeune, directrice

Excusés : M. Le Van IEN, M. Reboux, Maire, Mme Morri enseignante et Mmes Houssin, Nivet, Aubin et Van Waesberghe élues représentantes des parents d'élèves

Secrétaire de séance : Mme Schoenmaeker

CR rédigé par : Laurence Lejeune, relu par Christine Rohel, Hélène Rouault, M. et Mme Paumier-Paboeuf

1. Bienvenue aux nouveaux parents ! La bone arive ! Degemer mat !

Résultat du vote à retrouver sur le site de l'école : <https://groupescolaire-cousteau-maure.ac-rennes.fr/spip.php?article344>

2. Règlement intérieur

Le règlement intérieur du conseil d'école est voté à l'unanimité après lecture par la directrice.

| | | | | | |
|------|----|--------|---|------------|---|
| Pour | 27 | Contre | 0 | S'abstient | 0 |
|------|----|--------|---|------------|---|

Le règlement de l'école est voté à l'unanimité avec 2 rajouts sur les assurances et l'OCCE : à retrouver sur le site de l'école : https://groupescolaire-cousteau-maure.ac-rennes.fr/sites/groupescolaire-cousteau-maure.ac-rennes.fr/IMG/pdf/reglement_interieur_22_23.pdf

Il est envisagé d'alléger le règlement, qui nécessiterait un temps de travail avec les parents élus.

| | | | | | |
|------|----|--------|---|------------|---|
| Pour | 27 | Contre | 0 | S'abstient | 0 |
|------|----|--------|---|------------|---|

3. Rentrée 2022

Sur l'école nous sommes 14 enseignantes, 4 ATSEM, 5 AESH et 12 personnels de cantine et entretien. La répartition actuelle, avec des arrivées et des départs depuis le début de l'année.

| Classes | Effectifs | Enseignante |
|---------------------|----------------|--|
| TPS PS | 6+14 = 20 | Laurence Fontaine |
| MS GS | 20+7 = 27 | Ghislaine Le Mentec |
| GS CP | 12+14=26 | Claire Bulois |
| CP CE1 | 16+4 = 20 | Valérie Collot |
| CE1 | 21 | Séverine Larcher |
| CE1 CE2 | 8+13 = 21 | Christine Rohel |
| CM1 CM2 | 6+15 = 21 | Aurélie Morri |
| CE2 | 23 | Cindy Wester |
| CM1 | 21 | Emmanuelle Dumont – Alexandrine Nybelen le mardi |
| CM2 | 22 | Jessica David |
| TPS PS MS GS CP Bzh | 2+3+9+10+4= 28 | Tiphaine Moreau |
| CE CE CM CM2 bzh | 4+7+4+6 = 21 | Gaëlle Schoenmaeker (non bretonnante) |
| ULIS | (12 élèves) | Camille Robichon - Alexandrine Nybelen le vendredi |
| Total | 272 | |

Il est à noter qu'il n'y a pas d'enseignante bretonnante sur le poste bilingue, les parents soulignent les efforts de Mme Schoenmaeker pour faire perdurer un minimum de breton dans la classe et demandent si il est envisageable de penser à l'ouverture d'une 3^{ème} classe aux vues des effectifs. Ces classes sont soumises comme les classes monolingues aux décisions de carte scolaire en cours d'année. Les prévisions d'effectifs seront bientôt à envisager.

La directrice attire l'attention sur les effectifs faibles globalement (23 de moyenne pour toute l'école).

Des décloisonnements et des échanges de services sur l'école : CP de Mme Moreau en lecture avec Mme Bulois, anglais/vocabulaires entre Mme Wester CE2 et Mme Rohel CE1, gallo Mme Lejeune dans la classe de Mme Schoenmaeker, Mme Fontaine prend les MS l'après-midi, les CM1 de Mme Schoenmaeker vont en histoire avec Mme Nybelen, Sciences et découverte du monde entre Mme Wester et Mme Larcher.

Mme Rohel sera absente de fin novembre à janvier pour une opération.

4. Bilan financier OCCE

Remerciement à la mairie qui nous permet de faire tous les projets qui nous tiennent à cœur, ainsi qu'à l'APE pour ses aides financières. Seuls quelques projets sont portés par la coopérative scolaire qui avait au 31 août 22 **15233€** sur son compte.

La directrice attire l'attention sur la participation des familles qui n'arrivent jamais à couvrir le montant des adhésions à l'USEP et à l'OCCE qui s'élevait l'an passé à 2708,45€ [*Participation volontaire des familles pour 2021-2022 : 832€ / Pour 2020-2021 : 770€ / Pour 2019-2020 : 686€*]

Les parents proposent de faire plutôt un mot spécifique après la rentrée pour inciter les parents à donner, en plus du message de la directrice qui est déjà fait dans chaque réunion de rentrée.

Le bilan comptable est à votre disposition sur demande auprès de la directrice.

5. Santé sécurité

Les dates des 2 premiers exercices PPMS intrusion (semaine avant les vacances) et incendie (fin septembre) sont imposées et obligatoires, et se retrouvent donc assez rapprochées.

Bilan exercice ppms du 18/10 15h50 : dans l'ensemble les parents ont respecté la non disponibilité de l'école à ce moment là. L'utilisation d'une chaîne d'alerte par téléphone interne s'est relevée efficace et rapide avec seulement 5mn pour diffuser à tout le monde. Des petits détails à travailler avec la mairie : il n'y a pas de possibilité de fuite vers l'extérieur (sauf du forum, ou couloir cycle 4) sans être bloqués par un grillage avec des portails dont le nombre de clés est restreint, des espaces sans téléphone qui ne permettent pas d'alerter partout par notre chaîne téléphonique, des espaces sans verrou où l'on ne peut pas s'enfermer (forum, auditorium, salle de motricité, bibliothèque), des volets ne ferment pas et laissent une vision de l'extérieur. En cas d'intrusion, la décision est prise de s'enfermer systématiquement.

M. Chauvin en prend note et annonce aussi une réflexion sur l'achat d'un dispositif d'alerte efficace.

Exercice incendie du 30/09 : changement du lieu de rassemblement des maternelles, temps rapide d'évacuation à 2mn38, Bravo !

PPMS risque majeur l'exercice sera envisagé en période 3, cependant les enfants ont déjà été entraînés avec le plan blanc préfecture du 20/10. Nous les félicitons par ailleurs pour leur comportement ce jour-là.

Capteurs CO2 : la mairie a installé depuis début octobre des capteurs dans chaque classe qui indiquent le taux de CO2 (avec un seuil à 1300), la température et l'hygrométrie.

CP prévention Bucco dentaire : Une intervention de l'infirmière du collège pour tous les CP de Mmes Collot, Bulois et Moreau est prévu. D'autres interventions sont à prévoir, notamment l'éducation à la sexualité pour les plus grands.

6. Aménagement école

Une salle informatique a été installée avec le matériel à notre disposition, avec 16 postes en réseau.

L'auditorium et le couloir central deviendront salle d'exposition : la mairie nous a fourni des grands cadres qui serviront de réalisations collectives. L'école demande la mise en place de cimaises (crochets de musée) pour les accrocher, mais aussi de baguettes aimantées pour pouvoir décorer les nouveaux espaces peints.

Après les espaces communs, le Couloir de maternelle a été repeint aux vacances d'automne. Chaque espace aura un thème couleur en lien avec les 4 éléments : le feu (maternelle), l'eau, la terre, l'air.

La directrice remercie la mairie pour l'achat du Téléphone portable qui lui simplifie la tâche et se révèle plus pratique pour les parents.

Les enseignantes et les ATSEM, c'est-à-dire le personnel travaillant dans les locaux, demandent à être associées à tous travaux envisagés (couleur des murs, installations et achat de matériel, aménagement de la cour...) et seraient tout à fait d'accord pour faire partie de groupe de travail avec la mairie.

L'école ne dispose pas de porte-manteaux dans toutes les classes, éléments indispensables afin de dégager les espaces de travail, et demande que cela soit envisagé.

7. Aménagement de la cour des grands, propositions du conseil des élèves

- Une cour où tout le monde trouve une activité qui lui plaît : Coin lecture calme/ dessin/ Planning de jeux : changer les temps de foot contre du hand et balle aux prisonniers/ structure ou agrès de sport/ demande de matériel/ refaire les lignes du terrain.
- Une cour avec plus de nature et agréable : bac avec des fleurs, des arbres pour l'ombre, du mobilier coloré pour s'asseoir, mise en place de shérifs du calme.
- Une cour plus propre : Travail sur la propreté de la cour et des toilettes, ainsi une classe est désignée par récréation pour être garante de la propreté, affiches dans les toilettes pour inciter à la propreté
- Demande d'une sonnerie

→ Certains points ont déjà été mis en place par les enseignantes, mais certains nécessitent des achats et des investissements par la mairie, notamment les toilettes qui ont un problème d'évacuation et d'odeurs, mais aussi des portes qui ne vont pas jusqu'au sol.

Une demande de garage à vélo a été soulevé par les parents, un emplacement est envisagé sur la cour des grands (à droite de la classe Ulis), mais sans abri pour le moment. Les parents souhaitant que leur enfant vienne à vélo, peuvent venir en échanger avec la directrice.

8. Bilan projet d'école année 1

Les 2 enjeux ont été travaillés et seront poursuivis et accentués en 2022-23. Seul l'objectif pédagogique 1 de l'enjeu 2 n'a pas été développé et le sera cette année. Le projet court jusqu'à 2025 et nous laisse du temps pour le développer. Un article sur notre projet d'école à retrouver également sur le site de l'école : <https://groupescolaire-cousteau-maure.ac-rennes.fr/spip.php?article351>

9. Projets 2022-2023 déjà connus en lien avec le projet d'école

| |
|---|
| Enjeu 1 : La liberté en cultivant le sens des équités. |
|---|

Objectif pédagogique

1 : Améliorer la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers.

- Concertation avec le Rased, concertation entre enseignants et le dispositif ULIS, le travail mené cette année découle des concertations de l'an passé et permettent de tester les décisions prises autour des emplois du temps du dispositif ULIS.
- Groupes de niveaux en lecture cycle 2 (CE1 CE2) sont mis en place pour une durée de 2 périodes en intégrant 2 enseignants en plus (Mmes Robichon et Lejeune) afin d'avoir de plus petits effectifs. Puis en cycle 3.
- Le dispositif 2 mots par jour en maternelle est continué afin d'augmenter le lexique des enfants
- Participation à Litteralouest pour les cycles 1 et 2 et aux Incorruptibles pour les cycles 3, afin de développer l'esprit critique et le goût de lire

Objectif pédagogique 2 : Former à l'exercice de la citoyenneté par l'engagement.

- Développement Durable : sortie à l'aquarium des classes de Mmes Collot et Rohel, Actions pendant la semaine de réductions des déchets fin novembre en partenariat avec le smictom et le CMJ (conseil municipal des jeunes), et interventions WATTY pour 4 classes de cycle 2
- Election et Réunions de délégués de classes (1 par période)

- Mise en place d'expositions collectives dans l'auditorium
- Liaison CM2 6^{ème} avec le collège du Querpon le 21/10: Olympiades avec les CM2 des Mmes David, Morri et Schoenmaeker où les CM1 de ces classes et de Mme Dumont sont venus les applaudir.
- Sapins décorés pour la commune
- Course solidaire avec le secours populaire et l'USEP le 17/10
- Sorties scolaires avec nuitées : 1 nuitée pour la classe de Mme Bulois (en construction), et classe de neige 6 jours des CE1, CE2, CM1 et CM2 de Mmes Larcher, Wester, Dumont et David

Enjeu 2 : L'égalité en soutenant toutes les perspectives d'avenir.

Objectif pédagogique 1 : Familiariser les familles à la culture scolaire.

Il nous semble important d'impliquer plus les parents : mise en place de groupes de travail avec les parents élus, réflexion sur un Café des parents avec des thématiques d'intervention, semaine de la maternelle, aide à la BCD (rangement, couverture de livres)

Nous remercions Mme Menou qui nous aide pour le moment aux côtes des livres sur notre logiciel. Faites-vous connaître si vous êtes intéressés.

Objectif pédagogique 2 : Élaborer des projets qui ouvrent sur le monde.

Projets artistiques :

- La grande lessive en octobre et en mars, exposition artistique collective éphémère infranationale
- Théâtre avec une metteuse en scène et les CM1 CM2 de Mme Morri (restitution en avril)
- Projet conte musical avec Musicole : classes de Mmes Wester, Rohel et Larcher. (Restitution en mars)
- Projet « Bèle Louise » avec des musiciens professionnels : Mmes Schoenmaeker, Moreau et Collot. (Restitution en juin)
- Bal gallo avec musiciens en mai pour les cycles 1 et 2
- Sorties de résidence à la salle du Rotz : avec 2 spectacles proposés l'un en septembre (Zaina) et l'autre en octobre (Vilaine), toutes les classes ont pu bénéficier d'une représentation très appréciée par les enseignantes et les élèves.
- Cinéma : les Cycle 1 et 2 sont allés voir « grosse colère » le 8/11 (Classes de Mmes Fontaine, Le Mentec, Bulois, Rohel, Collot, Moreau), ce qui a permis un travail autour des émotions. Et les Cycle 3 ont vu « les secrets de mon père » le 07/11, ce qui permettra un travail en lien avec l'Histoire.
- Projet Poterie : les 2 classes Mmes Fontaine et Le Mentec iront en fin d'année toute une journée à la rencontre d'un artiste potier et de sa maison extraordinaire

Projets littéraires :

- Animations aux chœurs : 3 par classe
- Participation à Litteralouest pour les cycles 1 et 2 et aux Incorruptibles pour les cycles 3
- Utilisation de la BCD de l'école

Projets sportifs (Label 2024)

- Classe de neige de 4 classes en janvier 2023
- Char à voile avec l'USEP CM1 CM2
- Et plusieurs autres projets sportifs avec USEP pour toutes les classes sur l'année : rallye photo maternelle, basket, base-ball, balle au pied, Matren'athlon, Randonnée contée, Ptit tour pédestre, han-ball...
- Randonnée par la classe de Mme Moreau

Des articles sur les différents projets sur le site internet de l'école à découvrir sous l'onglet «A l'école cette année» : <https://groupescolaire-cousteau-maure.ac-rennes.fr/spip.php?rubrique20>

10. Questions des parents à l'école

- Remarques positives des parents :

- Bonne communication de la directrice (site internet à jour et mails réguliers)
 - Accueil intermittent entrées maternelle/primaire par la directrice est très apprécié
 - La nouvelle directrice est appréciée des parents et des élèves
 - Utilisation de Educartable par chaque classe est pratique pour les parents.
 - La journée déguisements avant les vacances est un bon moment festif pour les enfants.
- Classe bilingue : Vu l'effectif important de la classe bilingue TPS à CP, serait-il possible de réfléchir dès maintenant à l'ouverture d'une 3^{ème} classe bilingue ? → *réponse dans le CR*

- Récréation :

Comment est organisée la surveillance des enfants pendant la récréation ? Quel est le rôle des enseignants ? → *un planning est réalisé pour qu'à chaque temps d'accueil 3 enseignantes surveillent la cour puis 2 enseignantes pendant les récréations du matin et du midi (récré séparées cycles 2 et 3 afin d'avoir moins de monde sur la cour).*

- Formation des enseignants :

Les enseignants sont-ils formés sur la gestion du harcèlement et de la communication bienveillante ? → *la directrice est formée à la prévention du harcèlement (dans son ancienne circonscription elle était personne ressource pour le protocole PHARe). Toutes les écoles françaises seront formées à ce protocole, l'école n'est pas engagée cette année, mais l'année prochaine cela sera envisagée. Quant à la communication bienveillante, cela relève de formation et lecture personnelles, ces thématiques ne sont pas au programme des formations imposées par l'Education Nationale.*

- Projet cinéma CM2 :

Une maman s'inquiète : « notre fille en cm2 bilingue participe à des séances de cinéma avec les cm1 et Cm2 de l'école. Malheureusement, leur enseignante ne les accompagne pas. Ceci est dommage car les sujets abordés sont parfois très sensibles et nécessiteraient de pouvoir en échanger après visionnage. » → *un échange a bien eu lieu par Mme Schoenmaeker où chaque enfant a pu s'exprimer et cela sera abordé en plus en leçon d'Histoire.*

- Projet commun :

Certains parents aimeraient plus de projets entre les classes bilingues et les monolingues. → *Les élèves de Mmes Moreau et Schoenmaeker sont systématiquement intégrés quand des projets ont lieu selon les cycles : Cinéma, intervention dents, projets sportifs, projets collectifs nombreux, spectacles, intervention Smictom, projet musique, olympiades ; ils ont eux aussi des projets spécifiques où les autres classes ne sont pas intégrées.*

- Projets de cohorte :

Des parents s'inquiètent que les enfants finissent leur scolarité élémentaire sans avoir fait de séjour. Serait-il possible d'engager une vraie réflexion, à l'échelle de l'ensemble de l'école, en ce qui concerne les projets scolaires avec une recherche d'équité pour les enfants d'une même cohorte ? La question a déjà été soulevée en 2017 et pourtant le problème est toujours présent. → *Dans un monde idéal, nous aimerions pouvoir réfléchir en terme de cohorte, toutefois avec les niveaux doubles cela complique la réalisation (où s'arrêter ? des élèves qui partiraient sans leur enseignante cela n'a pas d'intérêt), et également, nous ne pouvons imposer ces sorties à des collègues qui ne le souhaitent pas pour des raisons personnelles, familiales ou de santé. Ces projets doivent être librement choisis, et doivent venir d'une envie des enseignants. La directrice s'engage toutefois à être vigilante sur le cumul des sorties par une même cohorte, et est sensible au souci d'équité des parents. En revanche, elle indique que les sorties avec nuitée ne sont pas une obligation de l'école et doivent servir au projet pédagogique des enseignants en lien avec le projet d'école.*

- Séjour :

Des parents sont volontaires pour trouver des partenaires et des liens afin que les enfants qui ne partent au ski puissent faire un séjour sur 2023. Est-ce envisageable ? → voir réponse ci-dessus en complément. Le choix relève des enseignants même si cela relève d'un bon sentiment de la part des parents.

- Changement de classe :

Est-ce possible qu'à la fin de l'année scolaire, chaque élève émette son souhait de rester avec tel ou tel camarade pour l'année suivante, afin que des élèves ne se retrouvent pas isolés ? → Cela est déjà fait, puis est couplé avec des souhaits éventuels des parents.

- Incident du jeudi 20 octobre :

Même si nous avons eu des nouvelles sur Educartable par les enseignantes et un mail de la directrice, des parents regrettent le manque de communication officielle concernant cet incident. Les élèves avec pathologie auraient dû être signalés afin qu'ils soient vus par un médecin. → Nous n'avons pas eu de retours supplémentaires des autorités, tous les élèves ayant eu des symptômes ont été appelés individuellement par des enseignantes et la directrice. Quatre élèves sont partis en observation à l'hôpital, M. Chauvin et Mme Lejeune ont pris des nouvelles de chaque famille. Pour information, l'Inspecteur de circonscription et M. le Maire étaient aussi sur place et le Directeur académique s'est enquis de la situation. La psychologue du rased s'est rendue disponible le lendemain.

- Sécurité :

Des parents regrettent que les exercices incendie et alerte intrusion aient eu lieu aussi rapprochés. Cela a généré du stress pour leurs enfants. → réponse dans le CR

11. Questions des parents à la mairie

- Remarques positives des parents : L'ouverture de la garderie de 7h et jusque 19h et un repas végétarien est très apprécié des parents.

- Garderie :

-Depuis que la garderie est au sein de l'école, est-il possible de déposer les enfants entre 8h10 et 8h20 ? (correspondait avant au temps de trajet entre le Chorus et l'école) → Il s'agit du temps nécessaire pour accompagner et accueillir les enfants de maternelle dans leur classe. Il est possible d'arriver avant 8h10 ou attendre l'ouverture des portes à 8h20.

-Est-il possible que les enfants qui restent à la garderie prennent leur goûter dans une salle spécifique et non dans la cour par terre ? → Mme Rouault en prend note et va prévoir des bancs sous le préau

-Problème de stationnement pour se garer au niveau du portail pour la garderie. Est-ce que le parking devant est privé ? Est-il possible que la mairie autorise que les parents puissent s'y garer pour déposer les enfants ? → Le parking est privé (propriété du bailleur). Le chemin entre le parking du presbytère ou de la salle de gym a été aménagé (enrobé et éclairage) pour permettre un accès facilité et PMR.

-Pourquoi les jeux (dans les salles de garderie) ne sont utilisables que lorsqu'il pleut ? → Commande reçue semaine 45 : des ballons, cerceaux et petites voitures sont mises à disposition pour les jeux extérieurs.

-Serait-il possible de mettre une lumière (à détecteur de mouvement) sur le côté droit de l'école et au niveau du portail pour les parents qui déposent leurs enfants à 7h le matin et donc la nuit ? → M. Chauvin en prend note et voit pour en installer une.

- Temps de midi :

-Plusieurs parents se demandent comment se passe le temps du midi. Serait-il possible de nous l'expliquer ? => temps du midi : 12h – 13h50.

Maternels : repas de 12h à 12h45 puis cour de récréation de 12h45 à 13h50 (sauf sieste à partir de 13h25/30) encadrée par 3 agents. Mise à disposition de ballons, voitures, accès à la structure de jeux et à la maisonnette

Elémentaires : passage au restaurant scolaire entre 12h et 12h45 (les derniers sortent vers 13h30). Encadrement dans la cour par 4 agents communaux. Activités proposées : sports (handball, football, balle aux prisonniers, basket...), coin lecture et dessin sous le préau, atelier arts plastiques classe par classe au cours de la période

-Concernant les activités manuelles menées par Fabienne, serait-il possible d'avoir un planning ? Car certains enfants qui ne mangent pas à la cantine tous les jours regrettent de manquer ces activités. → *Un planning est affiché sur les portes de la récréation par Fabienne, toutefois Mme Rouault indique que ces ateliers sont pour les élèves qui n'ont pas la chance de rentrer chez eux le midi.*

-Est-il possible de faire plus d'activités lors du temps de midi ? ramassage des déchets, danses bretonnes comme ça a déjà été fait. Est-il possible d'ouvrir la salle de motricité lors de ce temps avec des enfants par roulement ? Ou bien créer une salle de lecture/jeux de société ? ou utiliser la bibliothèque ? → *Le ramassage des déchets est prévu par les enseignantes (voir CR « cour »). La salle de motricité et le forum sont utilisés en mettant des pôles de jeux (et quelque fois diffusion d'un film en cas de trop mauvais temps), des nouveaux jeux de cour ont été achetés (par exemple voitures), des ateliers sportifs sont mis en place (jeux de ballons) , il y a les ateliers de Fabienne, le coin lecture et dessin de la cour sont aussi utilisés. Si il y a plus d'activités, il faudrait aussi plus d'encadrement.*

Cantine :

Serait-il possible d'accentuer encore plus les produits bios et locaux ? → *la mairie est sensible à ce sujet. Un travail sur les marchés publics de denrées est engagé avec ces mêmes objectifs.*

La mairie fait un retour quant aux inscriptions sur le portail famille, beaucoup de famille ne l'utilise pas encore et un agent doit encore faire le tour des classes tous les matins. Merci de penser à l'utiliser.

Infrastructures :

-Qu'en est-il du mur d'escalade et de la pataugeoire ? → *Le mur comme la pataugeoire ne sont plus aux normes et une remise aux normes s'élèverait en dizaine de milliers d'euros. Une étude a été faite pour mettre un mur d'escalade dans la salle de sport. La pataugeoire sert dorénavant de lieu de stockage.*

-Serait-il possible d'installer un garage à vélo (comme c'est le cas au collège) à l'entrée de l'école ou encore mieux à l'intérieur de l'école ? Cela inciterait plus d'enfants à venir en vélo et permettrait de sécuriser leur vélo. → *Une solution provisoire est envisagée dans la cour, mais sans abri pour le moment (voir CR). Plusieurs enseignantes viennent aussi à vélo, un vrai garage (sécurisé) serait le bienvenu. La demande est donc faite à la mairie.*

Transport scolaire :

Serait-il possible de mettre en place un encadrement des enfants de la sortie du bus scolaire jusqu'à l'enceinte de l'école ? → *A la rentrée et pour tout nouvel élève transporté, un agent accompagne un temps. Mais cela ne se pérennise pas car cela mobilise un agent. Mme Rouault rappelle que de 16h30 à 17h00 la mairie met des agents à surveiller les enfants, sans coût supplémentaire pour les familles, plus un agent de sécurisation sur la voie publique.*

12. Remerciements

L'école remercie la mairie pour son accompagnement et les travaux engagés ; les services techniques, périscolaires et d'entretien pour leur travail et leur convivialité ; l'APE pour ses actions, et les parents élus pour leur engagement et leurs propositions. Ces derniers sont à votre écoute pour toutes questions quant à ce compte-rendu. La directrice remercie l'équipe enseignante, les parents, les agents et la mairie pour leur accueil.

Prochain conseil d'école : 06/02/2022